



Formation d'adaptation à l'emploi des ambulanciers de SMUR

PERSONNES CONCERNÉES

Les personnels ambulanciers titulaires du Certificat de Capacité Ambulancier ou du Diplôme d'Etat d'Ambulancier, amenés à travailler dans le cadre d'un Service mobile d'Urgence et de Réanimation ou souhaitant se perfectionner.

PRÉ-REQUIS

La copie du certificat de Capacité Ambulancier ou le Diplôme d'Etat d'Ambulancier devra être joint au bulletin d'inscription.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Pédagogie active basée sur des analyses de cas cliniques et de situations professionnelles.
- Mises en situations contextualisées et des ateliers pratiques.
- Intervenants avec une double compétence : professionnels de terrain dans le secteur de l'urgence formés à la pédagogie de l'adulte.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Mettre en oeuvre les connaissances théoriques, réglementaires et pratiques nécessaires à l'activité en équipe dans le cadre de l'Aide Médicale Urgente.

PROGRAMME

105h de cours + 1 semaine de stage dans un SMUR, soit 140 h en totalité.

> Module 1 : Radiocommunications

- Utiliser le matériel en appliquant les procédures de transmissions en situation normale et en situation d'exception.
- Assurer la maintenance du matériel.

> Module 2 : Hygiène décontamination et désinfection

- Appliquer l'ensemble des règles d'hygiène, de décontamination et de désinfection, pour prévenir le risque infectieux.

> Module 3 : Situation d'exception

- Se situer dans la chaîne médicale des secours et participer à la mise en oeuvre et à la maintenance des moyens logistiques.

> Module 4 : Prise en charge d'un patient au sein d'une équipe médicale

- Participer à la prise en charge médicale des patients en adaptant son comportement aux situations rencontrées lors de la pratique de l'aide médicale urgente par la préparation du matériel médico-technique, la réalisation de gestes dans le respect des compétences professionnelles de l'ambulancier SMUR

- Participer à la prise en charge psychologique des patients et de leur entourage.

- > **Stage** : un stage pratique d'une durée d'une semaine fera l'objet d'une convention et d'un rapport de stage et sera effectué dans un service mobile d'urgence et de réanimation, au choix du stagiaire ou sur proposition du CESU 67, dans un délai d'un an à partir du début de la formation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Analyse des pratiques et simulation en santé :

- > Séquence de simulation pleine échelle avec simulateur haute-technologie
- > Analyse des pratiques
- > Travaux de groupe

Suivi des actions d'amélioration :

- > Évaluation initiale et finale : QCM sur la théorie et la pratique
- > Évaluation formative en simulation
- > Évaluation de la formation

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

M. Thierry PELACCIA, PU/PH de l'Université de Strasbourg, en médecine d'urgence, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg. Responsable CFRPS (Centre de Formation et de Recherche en Pédagogie en Santé).

COORDINATION PÉDAGOGIQUE

M. Thierry PELACCIA, PU/PH Responsable Médical du CESU 67 (Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence) et Isabelle BORRACCIA IADE Enseignante Référente du CESU.
Courriel : cesu67@chru-strasbourg.fr

ANIMATION

L'équipe médicale et paramédicale du SAMU 67, l'équipe pédagogique du CESU 67.

STAGE INTER ÉTABLISSEMENTS

**Durée : 140 heures dont
35 heures de stage**

Dates 2022

Référence : JON22-0366A

- 07/09 au 09/09/2022
- 05/10 au 07/10/2022
- 02/11 au 04/11/2022
- 23/11 au 25/11/2022
- 14/12 au 16/12/2022

Dates 2023

Référence : JON23-0366A

- 13/09 au 15/09/2023
- 11/10 au 13/10/2023
- 08/11 au 10/11/2023
- 29/11 au 01/12/2023
- 13/12 au 15/12/2023

Tarif

2525 € pour toute inscription avant le 31 juillet 2023.

Repas de midi pris en charge par les organisateurs.

Lieu

Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence (CESU)
70 rue de l'Engenbreit
67200 Strasbourg

CE STAGE NE PEUT PAS ÊTRE RÉALISÉ EN INTRA

Renseignements et inscriptions

Jonathan OHLMANN

Tél : 03 68 85 49 26

j.ohlmann@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences.

Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.